



3/

Les partenaires de l'opération

En cohérence avec le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) mis en place par le SYBARVAL, la COBAN et la commune de Mios soutiennent le projet porté par Cap Vert Energie.

Producteur indépendant d'énergies renouvelables, actif sur les marchés du photovoltaïque et de la méthanisation et certifié ISO 9001 : 2008, Cap Vert Energie investit et porte des projets de développement des énergies renouvelables.

En qualité de partenaire majoritaire, Cap Vert Energie assurera le financement, de la construction à l'exploitation, sur toute la durée de vie de l'installation.



4/ « Elle a dit »



Dominique Dubarry,
2^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée à la petite enfance,
la jeunesse, le tourisme
et l'environnement

**« INVESTIR DANS L'ÉNERGIE
D'AVENIR DU BIOMÉTHANE EST
UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR
MIOS.**

**LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SONT AU CŒUR DE
NOTRE ENGAGEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE.
UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ ! »**

**UN OBJECTIF AMBITIEUX,
MIOS PREND LE PARTI D'EN RELEVER LE DÉFI !**

Les différentes étapes du projet

Le projet respectera toutes les étapes et obligations nécessaires à l'implantation de l'unité :



2017
à 2020

2021

2022

Fin
2022



Phases de
conception



Démarches
administratives
et financement



Construction



Mise
en service

RDV CITOYEN SPÉCIAL BIOGAZ
22 SEPTEMBRE - 19H

Accueil Mairie

05 56 26 66 21

www.villemios.fr

mairie@villemios.fr

@Villedemios

RAPPEL GESTES BARRIÈRES



Port du
masque
obligatoire



Lavage
des mains
régulier



Distance
d'1 mètre
à respecter

Retrouver toutes les infos du projet en scannant ce lien



WWW.VILLEMIOS.FR

Lettre du Maire N°8, septembre 2020 - Tirage : 5 000 exemplaires, imprimé sur papier 100 % recyclé - Directeur de la publication : Cédric Pain, Maire de Mios. Rédaction : Monique Marenzoni, Sophie Rouault. Crédits photo : Dominique Dubarry, Noé Fourcaud, Constant Delatte, istock, Unsplash. Conception et réalisation : SEPPA Communication 05 57 300 910 - RCB 434 804 720 - Impression : Group Imprim - 33170 Gradignan.



Lettre du Maire

NUMÉRO N°8 - SEPTEMBRE 2020

SPÉCIAL BIOGAZ



Édito

Chères Miossaises, chers Miossais,

Protéger et valoriser notre environnement constituent un enjeu primordial pour nous tous. Par des actions concrètes, chacun de nous peut limiter l'impact négatif de ses activités. À l'échelle communale, depuis 2014, nous menons une démarche importante en termes d'économie et de production d'énergies, de mobilités, d'aménagement d'espaces verts...

Comme nous nous y sommes engagés, nous poursuivons dans cette voie en œuvrant pleinement pour la transition énergétique et écologique de notre territoire.

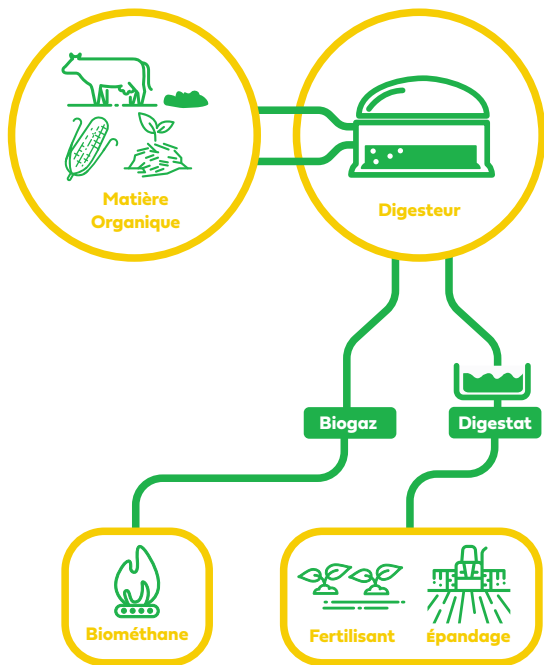
C'est pourquoi, en collaboration avec la COBAN et le SYBARVAL, nous réfléchissons à l'implantation, sur notre commune, d'une unité de méthanisation territoriale. Porté par « Cap Vert Energie » (producteur indépendant d'énergies renouvelables), ce projet a pour objectif de valoriser les matières organiques et produire, par un processus de méthanisation, deux éléments essentiels : le biométhane (énergie renouvelable qui peut être utilisée dans le réseau de gaz de ville) et un engrais organique naturel pour les terres agricoles.

Dans cette « Lettre du Maire » et sur le site internet equibio.energiesdurable.info, vous trouverez les éléments essentiels de ce projet. Toutefois, afin d'associer pleinement les Miossaises et Miossais et d'en comprendre l'intérêt réel pour notre territoire et ses habitants, nous vous invitons à nous retrouver lors du prochain **Rendez-vous citoyen programmé le 22 septembre, à 19h dans la salle des fêtes du bourg**. Nous pourrions ainsi échanger, de manière approfondie et constructive, sur ce projet écologique, responsable et utile pour tous.



Cédric PAIN

#MiosNaturellement
#MiosAvance !



22 SEPT
19h





**« RDV CITOYEN
SPÉCIAL BIOGAZ »**
Salle des fêtes de Mios

BIOGAZ



1/ L'enjeu du projet : contribuer aux objectifs du développement durable

Les axes principaux

-  Valoriser les matières organiques,
-  Produire une énergie « verte » (biogaz),
-  Soutenir l'intégration d'agriculteurs locaux en polyculture / élevage,
-  Contribuer au maintien de la biodiversité locale.

La valorisation des matières organiques

Grâce à un processus de méthanisation, les matières organiques sont valorisées en deux produits :



Le biométhane (également appelé biogaz) : énergie locale 100% renouvelable qui possède les mêmes propriétés que le gaz naturel ou gaz de ville et peut être injecté dans le réseau de gaz, via GRDF.



Un engrais organique et naturel pour les terres agricoles : produit « stabilisé » (moins odorant que les produits bruts généralement étendus sur les terres agricoles) dont pourront bénéficier les exploitations agricoles dans un rayon de 20 km autour de l'unité de production.



Les ressources

Elles seront issues de gisements locaux, situés dans un rayon de 60 km :



Environ 6 600 tonnes/an du secteur agricole et d'élevage (fumier équin, matières des céréaliers).



Environ 8 600 tonnes/an de gisements collectifs (dont nos biodéchets).

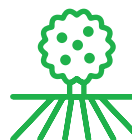


Environ 3 800 tonnes/an d'industries agroalimentaires et agroindustrielles (mareyage, papeterie...).

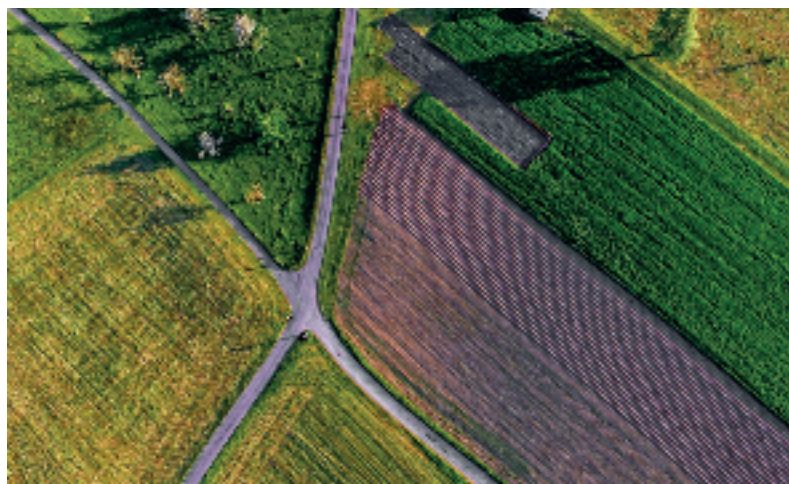
Les productions envisagées



Biométhane :
Moyenne de 220 m³/heure, en continu tout au long de l'année, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 2 500 foyers ou de 60% des besoins en gaz de la population miossaise.



Engrais organique :
Production d'engrais pour fertiliser environ 600 ha agricoles chaque année.



2/ L'implantation de l'unité

L'installation et l'exploitation de l'unité de méthanisation requièrent différents paramètres : proximité du réseau de gaz pour livrer la production de biométhane, accès routier aux principales voies de communication pour faciliter la logistique, zone d'activité existante et dynamique.

Mios, un site adapté

Desservie par une route communale qui rejoint l'A660 et la D3, à proximité du point d'injection du biométhane (au niveau de la bretelle autoroutière), la zone de Hourquet répond à tous les critères. Limitrophe de l'actuelle déchetterie, de l'ancienne décharge (prochainement recouverte de panneaux photovoltaïques) et du centre de transfert de Mios, l'implantation de l'unité de méthanisation permettra de concentrer sur un même site des structures dédiées à l'économie verte.

